

# Fiche de Sécurité

**Produit :**

**Chlore**

Page :1/5

N° FDS : 022\_AL

Version : 1.01

Date : 31.07.02

## 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE

N°FDS	022_AL
Nom du produit	Chlore
Formule chimique	Cl2
Identification de la société	Voir le haut ou le bas de page. Voir le paragraphe 16 "AUTRES INFORMATIONS"
Numéro de téléphone d'urgence	Voir le haut ou bas de page. Voir le paragraphe 16 "AUTRES INFORMATIONS"

## 2 COMPOSITION/ INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/Preparation	Substance.
Composants/Impuretés	Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.
N° CAS	07782-50-5
N° CEE (EINECS)	231-959-5

## 3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Identification des dangers	Gaz liquéfié. Toxique par inhalation. Corrosif pour les yeux, le système respiratoire et la peau. Oxydant. Entretient vivement la combustion. Peut réagir violemment avec les matières combustibles.
----------------------------	---

## 4 PREMIERS SECOURS

Inhalation	Toxique par inhalation. Déplacer la victime dans une zone non contaminée, en s'équipant d'un appareil respiratoire autonome. Laisser la victime au chaud et au repos. Appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.
Contact avec la peau et les yeux	Peut causer des brûlures de la peau et de la cornée (avec perturbation temporaire de la vision). Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements contaminés. Asperger la zone contaminée avec de l'eau pendant au moins 15 minutes.
Ingestion	Obtenir une assistance médicale. L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

# Fiche de Sécurité

**Produit :**

**Chlore**

Page :2/5

N° FDS : 022\_AL

Version : 1.01

Date : 31.07.02

## 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risques spécifiques	Ininflammable. Entretient la combustion. L'exposition prolongée au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients.
Produits de combustion dangereux	Aucun.
Agents d'extinction appropriés	Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.
Méthodes spécifiques	Si possible, arrêter le débit gazeux. S'éloigner du récipient et le refroidir avec de l'eau depuis un endroit protégé.
Equipements de protection spéciaux pour pompiers	Utiliser un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection chimiquement résistant.

## 6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	Evacuer la zone. Assurer une ventilation d'air appropriée. Eliminer les sources d'inflammation. Utiliser un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection chimiquement résistant.
Protection de l'environnement	Essayer d'arrêter la fuite. Diminuer la vapeur par pulvérisation d'eau sous forme de brouillard ou de fines gouttelettes. Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.
Méthodes de nettoyage	Ventiler la zone. Laver abondamment à l'eau l'équipement contaminé, et les endroits où s'est produite la fuite. Laver la zone à l'eau.

## 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation et stockage	N'utiliser ni huile ni graisse. Ouvrir lentement le robinet pour éviter un choc de pression. Entreposer à l'écart des gaz inflammables et des autres produits inflammables. Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient. Interdire les remontées de produits dans le récipient. Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute. Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient. Entreposer le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C.
--------------------------	---

# Fiche de Sécurité

**Produit :**

**Chlore**

Page :3/5

N° FDS : 022\_AL

Version : 1.01

Date : 31.07.02

## 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeur limite d'exposition TLV(ACGIH)	0.5 ppm (2000 edition)
Valeur limite d'exposition nationale	Allemagne: MAK: 0.5 ppm Grande-Bretagne: LTEL: 0.5 ppm; STEL: 1 ppm (EH 40/97) France: VLE: 1 ppm
Protection personnelle	Disposer d'un vêtement de protection approprié résistant chimiquement prêt à l'usage en cas de nécessité. Disposer d'un appareil respiratoire autonome prêt à l'usage en cas de nécessité. Ne pas fumer pendant la manipulation du produit. Assurer une ventilation appropriée. Protéger les yeux, le visage et la peau des éclaboussures de liquide.

## 9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Poids moléculaire	71
Point de fusion	-101 °C
Point d'ébullition	-34 °C
Température critique	144 °C
Densité relative, gaz (air=1)	2.5
Densité relative, liquide (eau=1)	1.6
Pression de vapeur à 20°C	6.8 bar
Solubilité dans l'eau (mg/l)	8620 mg/l
Aspect/Couleur	Gaz verdâtre.
Odeur	Suffocant.
Température d'autoinflammation	Sans objet.
Domaine d'inflammabilité	Oxydant.
Autres données	Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier au niveau ou en-dessous du sol.

## 10 STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité et réactivité	Peut réagir violemment avec les matières combustibles. Peut réagir violemment avec les réducteurs. Oxyde violemment les matières organiques. Réagit avec l'eau pour former des acides corrosifs. Peut réagir violemment avec les alcalis. En présence d'eau entraîne une corrosion rapide de certains métaux.
-------------------------	--

# Fiche de Sécurité

**Produit :**

**Chlore**

Page :4/5

N° FDS : 022\_AL

Version : 1.01

Date : 31.07.02

## 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Généralités	Oedème retardé fatal du poumon. Brûlures sévères de la peau, des yeux et des voies respiratoires à concentration plus élevée. Peut causer une inflammation des voies respiratoires et de la peau.
CL50/1h (ppm)	293 ppm

## 12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Généralités	Peut causer des changements de pH aux systèmes écologiques aqueux. Toxique pour les organismes aquatiques.
-------------	---

## 13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Généralités	Ne pas évacuer dans les endroits où il y a un risque de former un mélange explosif avec l'air. Le gaz rejeté doit être brûlé dans un brûleur approprié équipé d'un arrêt anti-retour de flamme. Les gaz toxiques et corrosifs produits par combustion doivent être lavés avant rejet à l'atmosphère. Eviter de rejeter à l'atmosphère. Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées.
-------------	--

## 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Désignation officielle de transport	Chlore
Numéro UN	1017
Class/Div	2.3
Autres risques	8
Code de classification ADR/RID	2, 2 <sup>o</sup> TC
N° de danger ADR/RID	268
Etiquetage ADR	Etiquette 6.1 : matière toxique. Etiquette 8 : matière corrosive.
Autres informations relatives au transport	Eviter le transport dans des véhicules dont le compartiment de transport n'est pas séparé de la cabine de conduite. S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités. Avant de transporter les récipients s'assurer qu'ils sont fermement arrimés et: S'assurer que le robinet de bouteille est fermé et ne fuit pas. S'assurer que le bouchon de protection de sortie du robinet(quand il existe) est correctement mis en place.

# Fiche de Sécurité

**Produit :**

**Chlore**

Page :5/5

N° FDS : 022\_AL

Version : 1.01

Date : 31.07.02

S'assurer que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.

Assurer une ventilation convenable.

Se conformer à la réglementation en vigueur.

## 15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Numéro d'index de l'Annexe I de la Dir 67/548	017-001-00-7
Classification CE	T;R23 Xi;R36/37/38 N;R50
-Symboles	T: Toxique. N: Dangereux pour l'environnement.
-Phrases de risques	R23 Toxique par inhalation. R36/37/38 Irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau. R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
-Phrases de sécurité	S9 Conserver le récipient dans un endroit convenablement ventilé. S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S61 Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

## 16 AUTRES INFORMATIONS

Les utilisateurs d'appareils respiratoires doivent être formés.

S'assurer que les opérateurs comprennent bien les risques de toxicité.

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Avant d'utiliser ce produit pour une expérience ou un procédé nouveaux, examiner attentivement la compatibilité et la sécurité du matériel mis en oeuvre.

Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression. Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.

La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément aux Directives Européennes en vigueur et est applicable à tous les pays qui ont traduit les Directives dans leur droit national.

La présente FDS est donnée à titre purement informatif et peut être modifiée sans préavis.[Avant d'acheter quelque produit que ce soit, veuillez prendre contact avec le bureau local d'Air Liquide afin d'obtenir une FDS complète (comportant la raison sociale du fabricant et le numéro de téléphone à contacter en cas d'urgence).]

**Fin du document.**

**Nombre de pages :5**